

NEWSLETTER 8 – Cadre de qualité pour les mesures d'étanchéité à l'air

Bruxelles, le 31 mars 2016

Cher Mesureur d'étanchéité à l'air,

Au moyen de cette newsletter, nous vous donnons une mise à jour de la situation actuelle du cadre de qualité étanchéité à l'air de BCCA asbl.

FAQ

Les réponses aux questions fréquemment posées (Frequently Asked Questions) déjà approuvées par le groupe de travail STS se trouvent sur le site web www.jeconstruisetanchealair.be/faq-question-frequeemment-posees. Cette liste a été actualisée depuis la réunion du 4 mars dernier, aussi bien en néerlandais qu'en français.

Si vous avez des suggestions pour des questions supplémentaires, vous pouvez les envoyer à luchtdichtheid@bccca.be. On les mettra à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Modifications à la procédure de paiement à partir du 1 juin

En concertation avec le Comité d'Avis Restreint et la Commission de Consultation, il a été décidé de désactiver à partir du 1 juin la possibilité que le donneur d'ordre paie la contribution pour la déclaration de conformité. La possibilité causait fréquemment des problèmes lors de la délivrance de la déclaration de conformité et était parfois la cause de confusion chez les donneurs d'ordre. Entre-temps, le coût d'une déclaration de conformité devrait être suffisamment connu sur le marché.

Pour des dossier notifiés à partir du 1 juin, ce sera donc toujours l'entreprise du mesureur d'étanchéité à l'air qui payera la déclaration de conformité via le crédit que l'entreprise peut charger dans l'application en ligne. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre helpdesk via luchtdichtheid@bccca.be.

Modifications à la description du cadre de qualité

La description du cadre de qualité est le règlement avec les dispositions et les accords auquel est renvoyé à partir de la convention entre BCCA asbl et les mesureurs d'étanchéité à l'air. Quelques modifications ont été apportées en concertation avec le Comité d'Avis Restreint et la Commission de Consultation. La nouvelle version du document est disponible sur [cette page](#).

Les principales adaptations pour les mesureurs d'étanchéité à l'air sont:

- Ajout gérant (§6.1.1): Les tâches du gérant ont été précisées.
- Restrictions indication de temps (§6.2.5): Si, dans des cas exceptionnels, un planning est établi le jour même, il faut également envoyer un e-mail à luchtdichtheid@bccca.be.
- Restrictions exécution de l'essai (§6.3.1)
 - L'heure probable de fin du SMS START doit être estimée le plus précisément possible. Cette heure doit être au moins 30 minutes après le SMS START. Si on envoie un SMS de

fin plus de 30 minutes avant l'heure de fin prévue, le mesureur doit toutefois rester disponible pour une inspection jusqu'à l'heure de fin prévue si l'inspecteur le demande. P.ex. Si le mesureur commence sa mesure à 14h, l'heure de fin mentionnée dans son SMS START ne peut pas être plus tôt que 14h30. S'il pense que la mesure prendra jusqu'à 16h et il mentionne cette heure-là dans son SMS START, mais il a déjà fini à 15h, l'inspecteur peut lui demander d'attendre jusqu'à 16h.

- Si le mesureur ne pouvait ou ne peut pas envoyer de message SMS pour des raisons techniques, il doit le communiquer à luchtdichtheid@bccca.be avant la déclaration que la mesure s'est déroulée de façon conforme, avec la mention de la raison.
- Afin de permettre la réalisation d'un contrôle, le mesureur d'étanchéité à l'air est obligé de rester joignable par téléphone pendant au 5 minutes sur le numéro de GSM avec lequel le SMS a été envoyé. Si le mesureur n'est pas joignable, l'inspecteur peut demander, même après ces 5 minutes, de rester sur place ou de revenir pour une inspection.
- Précisions responsabilités paiement (§6.6.4): Tant que le paiement par les clients finaux est possible, le mesureur d'étanchéité à l'air est responsable de la correction des coordonnées de facturation. Le débiteur doit être informé du fait qu'il devra payer la facture et que ses coordonnées sont transmises à BCCA asbl pour que la facture puisse être établie.
- Téléchargement de la déclaration de conformité malgré un avis négatif (§6.7.5). Si une déclaration de conformité est téléchargée malgré un avis négatif de la Commission d'Évaluation, une sanction plus lourde pourra suivre.
- Processus réactifs (§8). Ce point est traité plus loin dans cette newsletter.
- Mesureurs d'étanchéité à l'air accrédités (§9).
- Traitement de non-conformités et de sanctions (§10). Ce point est traité plus loin dans cette newsletter.

Processus réactifs et traitement de non-conformités

Le paragraphe 8 de la description du cadre de qualité traite les processus réactifs. Chaque année 10% des mesures sont soumises à un contrôle desktop et 10% à un contrôle in situ. Ces contrôles sont répartis sur les différents mesureurs d'étanchéité à l'air qui sont actifs dans le cadre de qualité. Quand des non-conformités sont constatées lors de ces inspections, elles sont traitées de la manière décrite dans paragraphe 10. L'évaluation se fera sur base du tableau annexé.

Préparation ventilation mécanique essai de pressurisation

Suivant les STS-P 71-3, un système de ventilation mécanique doit être complètement arrêté pendant le déroulement de l'essai. En plus, les ouvertures de ventilation mécanique doivent être scellées (§5.7.3.4). Pratiquement, il convient :

- ou bien de sceller toutes les bouches individuellement;
- ou bien de sceller les conduits principaux entre le ventilateur et l'enveloppe de la zone à mesurer;
- ou bien de sceller les bouches extérieures, les bouches de soufflage et d'aspiration.

Un moyen pratique pour le scellement des conduits ou des bouches est d'ôter les bouches et d'obturer le conduit aérauliques au moyen d'un ballon gonflable.

L'endroit où les conduits sont scellés et le moyen utilisé doivent être mentionnés dans le rapport d'essai.

Astuces pratiques pour la réalisation conforme de mesures d'étanchéité à l'air lors d'une grosse différence de pression à débit nul

Si la différence de pression à débit nul avant et/ou après la mesure en pression négative et/ou positive est supérieure à 5Pa, la mesure n'est pas conforme aux STS-P 71-3. Il y a toutefois quelques astuces qu'on peut retenir pour quand même arriver à un essai conforme dans ce cas-là. Puisque la différence de pression à débit nul est influencée par le vent et la combinaison de la hauteur et la différence de température (courant thermique), les astuces suivantes peuvent faire diminuer la différence de pression.

- S'il y a des coups de vent temporaires, il est conseillé d'attendre avec cet essai et de commencer lorsque le vent s'est couché.
- Si l'endroit où la porte à ventilateur est placée, est sujet au vent, une solution peut être de placer la porte à ventilateur dans une ouverture plus à l'abri du vent.
- La sonde de mesure de la pression extérieure peut être couverte par une boîte en carton avec des trous ou par une bouteille en plastique pour limiter les variations de pression à cause du vent.
- La différence de température entre l'intérieur et l'extérieur peut être diminuée en réalisant la mesure un jour qu'il fait plus chaud ou en diminuant la température du bâtiment à l'avance. Le refroidissement peut être accéléré en faisant tourner le ventilateur en pression positive lorsqu'on commence les préparations et l'essai.

Se désinscrire

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, vous pouvez vous désinscrire [ici](#).